

**PROCESSUS CONSULTATIF INFORMEL OUVERT
DES NATIONS UNIES SUR LES OCÉANS ET LE DROIT DE LA MER**

Vingt-deuxième réunion au siège de l'ONU, New York, Etats-Unis, 6 – 10 juin

Contribution au Programme de travail 2022 de l'OHI

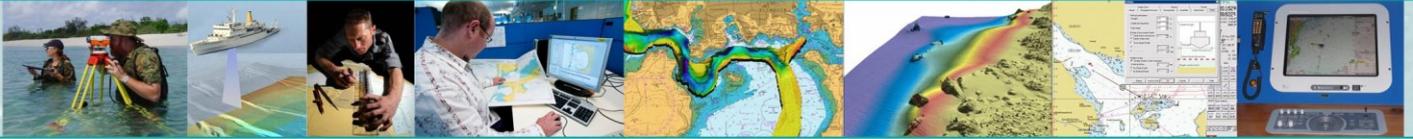
Tâche 11.12.2	Maintenir des relations avec l'organisation des Nations unies (ONU) basées à New York, incluant la Division des affaires maritimes et du droit de la mer de l'ONU (UN-DOALOS)
---------------	---

En 1999, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé de créer le Processus consultatif informel ouvert des Nations unies sur les océans et le droit de la mer (le Processus consultatif) afin de faciliter l'examen annuel par l'Assemblée générale, de manière efficace et constructive, de l'évolution des affaires maritimes et du droit de la mer en examinant le rapport du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer et en suggérant des questions particulières qu'elle doit examiner, en mettant l'accent sur l'identification des domaines dans lesquels la coordination et la coopération aux niveaux intergouvernemental et inter-institutions devraient être renforcées (résolution 54/33).

La Division des affaires maritimes et du droit de la mer (DOALOS) du Bureau des affaires juridiques (OLA) fournit un programme continu d'assistance aux Etats et aux organisations intergouvernementales dans le domaine des océans et du droit de la mer depuis l'adoption de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer en 1982 (CNUDM). La DOALOS est l'organe désigné pour diriger les réunions annuelles du Processus consultatif. La réunion de cette année a axé ses discussions sur le thème

« Observation de l'océan ». L'événement a été délibérément placé en conjonction avec la Journée mondiale de l'océan et a offert l'occasion de faire partie des célébrations dans le bâtiment de l'ONU.

Environ 30 Etats membres de l'ONU, l'UE et une douzaine d'OIG et d'ONG ont contribué aux délibérations. L'OHI était représentée par le Secrétaire général, Dr Mathias Jonas. Il a contribué en tant que membre du segment 2 « Coopération et coordination internationales pour faire progresser l'observation des océans et relever les défis connexes ». Au moyen de sa présentation intitulée « Cartographier l'océan pour fournir des informations de base pour toutes les observations spécifiques et les données océaniques interopérables à l'appui du jumeau numérique », il a souligné



que la forme des fonds marins influence une variété de processus océaniques : le mouvement des polluants, la circulation océanique et le climat, et fournit des habitats aux espèces marines. Pourtant, nous savons encore très peu de choses sur le fond de l'océan. La première partie de sa présentation a porté sur les mesures à prendre pour améliorer la situation mondiale et sur les raisons pour lesquelles la CNUDM est touchée. Dans la deuxième partie, il a présenté une marche à suivre vers le jumeau numérique de l'océan grâce au cadre de normalisation S-100 de l'OHI pour des produits de données personnalisés traitant un large éventail de données géospatiales marines dans tous les domaines.

Les tables rondes ont été dominées par la présentation de systèmes d'observation océanographique mondiaux tels que GOOS, exploité sous les auspices de la COI-UNESCO, et le programme ARGO.

Les questions opérationnelles pratiques des deux programmes, compte tenu du cadre juridique de la CNUDM pour la recherche scientifique marine (MSR) et de son application dans la ZEE, étaient particulièrement pertinentes pour des questions

What is a Blue Economy?

The blue economy encompasses all economic benefits of the ocean, including ocean resources, industry sectors that depend on or exist on the ocean, livelihoods, ecosystem services like carbon sequestration and coastal protection, biodiversity, and cultural values.

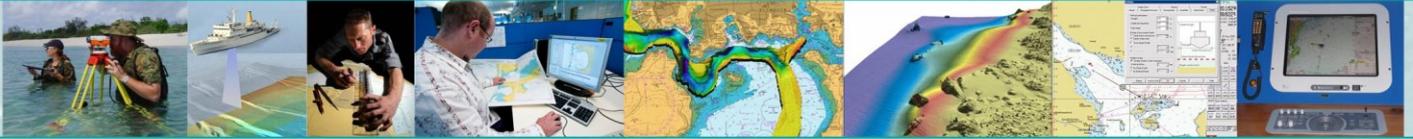
Source: World Bank Group and United Nations Department of Economic and Social Affairs

UNITED NATIONS WORLD OCEANS DAY 2022

similaires du programme de collecte de données de bathymétrie participative de l'OHI. Les opérateurs de GOOS ont critiqué le processus de MSR de la CNUDM comme étant incompatible avec la réalité opérationnelle de l'observation soutenue des océans pour les raisons suivantes :

- > Manque de cohérence dans la pratique entre les Etats côtiers pour l'autorisation de la MSR,
- > Les procédures nationales de MSR ne sont souvent pas suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution des opérations,
- > La procédure de MSR n'est pas triviale et prend beaucoup de temps,
- > Des demandes parfois disproportionnées qui sont coûteuses et/ou impossibles à satisfaire,

> Il n'est pas rare de recevoir le consentement pour de la MSR à un stade très tardif.



Cela a déclenché d'intenses discussions sur l'évolution future de l'application des règles de la CNUDM, de sorte que de nombreux Etats côtiers ont insisté pour que les droits de souveraineté qui leur sont accordés contrôlent toutes les activités de MSR dans leurs zones de juridiction respectives. La gestion des flotteurs ARGO pénétrant dans les ZEE a été soulignée comme une solution pratique basée sur le consentement individuel entre les opérateurs ARGO et l'Etat côtier concerné.

La réunion a fourni des informations précieuses sur la situation actuelle de l'observation des océans, qui est financée à 40% par l'argent du projet. Cet arrangement non durable a été identifié comme l'un des principaux obstacles à l'évolution vers un environnement d'observation plus intégré, comme cela est nécessaire pour répondre aux aspirations énoncées dans les objectifs de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques. D'autres lacunes ont été présentées :

Les systèmes d'observation ne sont que partiellement adéquats

- Manques dans la couverture
- Certains processus sont insuffisamment observés

La plupart des observations ne peuvent pas être utilisées dans leur intégralité

- Beaucoup d'observations ne sont pas JUSTE
- De nombreuses observations ne sont pas adaptées à une utilisation polyvalente

Redondance des efforts

- Utilisation non optimale des ressources

Un autre point important à noter a été la présentation du Mercator Ocean International - A Global Ocean Prediction Centre, parrainé par six pays européens, à savoir l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, la Norvège et le Royaume-Uni. Cette organisation est en passe de devenir une OIG et a créé une stratégie claire pour permettre à la prévision des processus océaniques basée sur toutes les capacités d'observation satellitaire et in situ d'atteindre un niveau supérieur. Trois domaines pertinents pour la Décennie des océans et, par conséquent, pour l'OHI ont été identifiés : Océan bleu (physique), Océan blanc (glace de mer) et Océan vert (biogéochimie).

Le thème annuel du processus consultatif informel doit être fixé chaque année en décembre au moyen d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies,



pour l'année suivante. Le Secrétariat décidera de la participation future en fonction de la pertinence du thème particulier.